che. Quand les vapeurs de l'ivresse se furent dissipées, il constata que sa montre avait disparu, ainsi que son porte-monnaie qui renfermait une certaine somme. Il a déposé une plainte entre les mains de la police.

OUTRAGES A LA POLICE. — Camille Régnier, 22 ans, tisserand, rue Decrème, cour Delattre, a été arrêté dimanche à midi, Grande-Rue, pour outrages par gestes et par paroles à l'agent de police Dupont.

Il est temps de penser aux conserves de beurre. La laiterie d'Oostcamp met en vente son délicieux beurre de conserve au pris de 2 francs 95 le kilo.

Elle garantit ses beurres de bonne conservation. Toutes les commandes doivent être remises rue du Bois, 13, avant le 15 juin. Passer ce délai, les beurres peuvent augmenter.

Beurre frais délicieux, 3 francs 30 le kilo. Salé motte de 2 kilos, 3 francs 10.

AVIS AUX PORTEURS D'ACTIONS DE LA FINANCIERE BELGE-FRANÇAISE. — Cinquante actionnaires de cette société représentant 1,400 actions, ont décidé que la deuxième réunion pour la défense de leurs intérêts aurait lieu Mardi 18 courant, à huit heures et demie du soir, au Café Pandore, rue Pauvrée.

Pour renseignements avant la réunion, s'adresser Café Durand, 115, rue de la Gare. 87828

ENTERREMENTS DU LUNDI 17 JUIN. — Mme veuve Henri Deleree, née Félicité Dubos, 9 heures et demie, église Saint-Martin. — M. Félix Deledalle, quatre heures, église Sainte-Elisabeth. — M. Charles D'halluin, dix heures, église Notre-Dame.

DÉCÈS DU MÊME JOUR. — M. Edouard Crouvoist, neuf heures et demie, église du Sacré-Cœur. — Mme veuve Honoré Fontaine, née Julie Duverger, dix heures un quart, église Saint-Martin. — Mme veuve Félix Pelseners, née Adèle de Larkdan, neuf heures, église Saint-Antoine de Padoue.

CROIX

POUR LES ECOLES LIBRES. — On nous communique l'avis suivant : « L'initiative prise, l'année dernière, par le « Comité libre », afin d'offrir une collation aux enfants des écoles privées le jour du 14 juillet, ayant reçu un accueil empressé de la part de la population croisienne, le Comité, comptant sur la bonne volonté de tous les cœurs généreux, a décidé de reprendre, cette année, son œuvre de bienfaisante justice. — Pour le Comité, le Secrétaire. »

PUBLICATIONS DE ROLES. — Les rôles pour les droits d'épreuves ou de vérifications des appareils à vapeur et des récipients de gaz comprimé ou liquéfié, pour l'année 1901, sont mis en recouvrement à la date du 16 courant.

— Le rôle des contributions spéciales, pour frais de Chambre de commerce, sont mis en recouvrement à la même date.

WASQUEHAL

LA BENEDICTION DE L'EGLISE. — Cette cérémonie se fera le dimanche 7 juillet, en même temps que seront célébrées les prémices de M. l'abbé Paul Duthoit. L'église, aujourd'hui agrandie et ornée de son joli clocher, sera bénite à l'office du soir. Pour la circonstance, M. l'abbé Plouchart, au lieu curé de Wasquehal, aujourd'hui missionnaire lazariste, a accepté de prendre la parole devant ses anciens paroissiens. On prévoit pour cette journée une affluence extraordinaire de fidèles.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*
(Maison à Tourcoing, rue Carnot, 5)

Impressions en tous genres pour le commerce. — **Têtes de lettre. — Factures. — Memorandums. — Avis. — Circulaires. — Cartes commerciales. Enveloppes. — Mandats. — Registres. — Carnets. Etiquettes, etc. etc.** — Exécution rapide et soignée. — Prix modérés. 2

Le Service des Eaux potables
DE ROUBAIX-TOURCOING

Nous recevons le communiqué suivant :

« Le dernier accident de la conduite ascensionnelle a été réparé dans la nuit de samedi à dimanche.

» L'eau partie de Mons-en-Pévèle, dimanche matin, à huit heures, est arrivée, dans les villes, à trois heures de l'après-midi.

» Pendant les premiers jours l'eau potable, déjà minérale, sera ferrugineuse et gazeuse.

TOURCOING

MISE EN RECOUVREMENT DES CONTRIBUTIONS. — La Mairie de Tourcoing nous communique l'avis suivant :

Droits d'épreuves des appareils à vapeur, du rôle des contributions directes spéciales pour frais de la Chambre et de la Bourse de Commerce et des droits de vérification des poids et mesures pour 1901.

Le Maire de la Ville de Tourcoing donne avis que ledit rôle, revêtu des formalités prescrites par la loi, est en recouvrement à partir de ce jour. Les contribuables qui se croiraient indûment imposés ou surtaxés, sont avertis qu'il leur est accordé trois mois, à dater d'aujourd'hui, pour adresser, à M. le Préfet, une demande en décharge ou en réduction. Les réclamations qui ont pour objet une cote égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré. Toutes les réclamations devront être accompagnées de l'extrait du rôle. — Le Maire, Salembien, adjoint.

L'EMBLEME DU SACRE-CŒUR SUR LE DRAPEAU NATIONAL. — Nous disions au lendemain de la fête religieuse de vendredi dernier que plusieurs habitants qui avaient arboré, à cette occasion, le drapeau national orné de l'emblème du Sacré-Cœur, avaient été invités par la police à enlever cet emblème. Ceux qui ne se sont pas conformés à cette injonction ont été l'objet d'une contravention. Hier encore, dimanche, à propos des processions, des procès-verbaux ont été dressés pour la même contravention. Il y aura donc sans doute une question de principe qui sera débattue devant le Tribunal de simple police. Nous aurons par conséquent l'occasion d'en parler de nouveau au moment des débats.

— Nous apprenons qu'à Halluin, sur les instructions venues de la Préfecture, six contraventions du même genre ont été dressées hier dimanche.

LE COURONNEMENT DE N.-D. DE BREBIERES. — On nous prie de rappeler que la procession du couronnement aura lieu le mercredi 19 juin avec la plus grande solennité et sous la présidence de S. E. Mgr Labouré, cardinal-archevêque de Rennes. Un grand nombre d'archevêques et évêques rehausseront de leur présence cette magnifique cérémonie. Le train partira de Tourcoing à 5 heures 20 pour arriver à Albert à 8 heures 48. Le prix du billet aller et retour est de 5 frans 15 en troisième classe. Les personnes qui désirent se faire inscrire peuvent s'adresser à M. l'abbé Davril, 11, rue de Tournai et à M. Pierre Decaestecker, 23, rue de Tournai. Le liste d'inscription sera close lundi soir.

CHRONIQUE RELIGIEUSE. — *Le mois du Sacré-Cœur à l'église du Sacré-Cœur.* — Voici l'ordre des cérémonies pour les pèlerinages qui se feront à l'église du Sacré-Cœur pendant la semaine qui commence.

Mardi à 8 heures, pensionnat de Sainte-Thérèse, rue de Wailly. Mercredi à huit heures et demie, pensionnat de la Sainte-Union. — Jeudi à huit heures, Collège de Tourcoing. — Vendredi à huit heures, monastère de Notre-Dame des Anges. — Samedi à huit heures et demie, pensionnat de l'Enfant Jésus, rue Winoc-Chocqueel.

FALSIFICATION DU LAIT. — Pierre Speybrouck, 39 ans, cultivateur à Mouvaux, a été l'objet d'un procès-verbal, pour avoir vendu du lait additionné de 15 pour cent d'eau.

VOL D'UN COQ DE COMBAT. — Dans la nuit de samedi à dimanche, un ou des malfaiteurs restés inconnus se sont introduits dans la cour de l'habitation de M. Henri Vérinck, cabaretier, située rue du Brun-Pain, près de l'octroi, en escaladant un mur de clôture. Ils se sont retirés en emportant un coq de race d'une valeur de 50 francs qui se trouvait dans une remise. Une plainte a été déposée à la police. M. Delattre, commissaire d'arrondissement, a ouvert une enquête.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Dimanche matin, il est arrivé aux Halles : maquereaux, 250 kil.; cerises, 1.375 kil.; fraises, 90 kil.; haricots, 130 kil.; pois verts, 75 kil.; fromages, 85 kil.; beurre, 10 kil.; asperges, 25 bottes; artichauts, 250; choux, 300.

MARCQ-EN-BARŒUL

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Marcq s'est réuni en séance ordinaire samedi soir à 8 heures 20, sous la présidence de M. Gustave Debuchy, maire.

Vingt et un conseillers sont présents.

—— Comptes des paroisses. — Le compte de gestion de la paroisse St-Vincent donne un excédent de recettes de 1.131 francs 98. Le budget primitif accuse en recettes et en dépenses 7.228 fr. 50. Le compte de gestion de la paroisse N.-D. des Victoires donne un excédent de 68 fr. 05 et le budget primitif 4.594 fr. en recettes et en dépenses.

—— Eglise de Rouges-Barres. — M. le maire donne communication d'un projet d'acte de donation du terrain sur lequel est édifié la chapelle de secours de Rouges-Barres. Lecture est donnée d'une délibération du Conseil de Fabrique acceptant la donation du terrain et du budget présumé. M. le maire provoque l'avis du Conseil municipal.

M. Deroy est d'avis de donner un avis favorable.

M. Deleroyère émet le vœu que le Conseil municipal n'entre pas dans les dépenses.

M. Lemaire demande qu'on vote l'ouverture de l'église.

Par 12 voix contre 9, le Conseil municipal est opposé à l'ouverture de l'église.

—— Compte du Bureau de Bienfaisance. — Le compte de gestion du bureau de Bienfaisance donne un excédent de recettes de 2.482 fr. 07. Le budget primitif accuse 13.990 fr. en recettes et en dépenses.

—— Comptes de l'Hospice. — Le compte de gestion de l'Hospice donne un excédent de recettes de 23.538 fr. Les recettes et dépenses du budget primitif s'élèvant à 13.915 fr. 75. M. Dujardin est d'avis de mettre en adjudication la fourniture de la bière à l'Hospice.

M. Matifas opine en ce sens. On fait vivre, dit-il, les brasseurs de la commune, qui ne savent seulement pas donner, aux quêtes, une aumône pour le bureau de Bienfaisance. Cette motion sera transmise à la commission de l'Hospice.

—— Monument des victimes. — M. le maire soumet un projet de monument qui sera érigé en l'honneur des victimes du travail et du dévouement. Les plans et devis ont été dressés par M. Six, architecte. L'érection du monument coûterait 800 francs.

M. le maire propose de traiter un marché gré à gré.

M. Tiers estime qu'il y aurait lieu de procéder à l'adjudication.

Le Conseil municipal vote le marché gré à gré.

—— Matériel d'incendie. — M. le maire soumet un devis pour l'achat d'une pompe aspirante et foulante et de plusieurs accessoires, dévidoirs, échelles, ceinture de sauvetage, haches. La dépense serait de 4.800 fr.. La somme prévue s'élève à 7.000 francs; il reste donc 2.200 francs pour la construction des abris.

M. Six, architecte, sera consulté à ce sujet.

—— Assurance des pompiers. — Le Conseil municipal décide d'assurer les pompiers, comme le veut la loi. Les pompiers recevront une somme de 5 fr. par incendie pour une durée maxima de 10 heures; chaque heure en sus sera rétribuée.

—— Econome de l'Hospice. — Sur la proposition de M. le maire, M. Dieu est nommé économe de l'Hospice.

—— Compte de gestion du percepteur. — Le compte de gestion du percepteur donne un excédent de recettes de 6.533 fr. 17.

—— Compte administratif. — Le Conseil municipal donne un avis favorable au compte administratif du maire.

—— Budget primitif. — Lecture est donnée du budget primitif; les recettes et les dépenses se montent à 100.672 francs 66.

Subvention. — M. Vanhecke, au nom des conseillers collectivistes, lit un vœu tendant à la suppression des subventions ; il estime que les sociétés de musiques n'organisent pas de concerts ; elles ne font, dit-il, qu'assister aux messes des églises et aux processions. M. Vanhecke conclut à ce qu'une partie des subventions soit affectée à la création de cantines scolaires. Par contre, une somme de 1000 fr. sera mise à la disposition de la commission des fêtes pour être distribuée aux sociétés en un concert d'été.

M. Deleroyère estime que l'harmonie municipale ne se produit jamais : « C'est, dit-il, une société dans laquelle on a introduit la politique; d'ailleurs la commission a élu un président et un vice-président sans consulter personne ! »

M. Vanhecke. « Je vais faire l'adjonction suivante à mon vœu : la société de musique qui ne prendra part à aucune manifestation religieuse et politique sera considérée comme musique municipale ! »

M. Courmont propose de réduire de moitié les subventions et d'imposer un programme aux sociétés. Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée par 12 voix contre 9.

En conséquence les subventions allouées aux sociétés sont réduites de moitié.

— M. Vanhecke émet le vœu que les fournitures classiques soient faites gratuitement à tous les élèves des écoles communales.

Le vœu de M. Vanhecke est mis aux voix, il est voté par 16 voix contre 4 voix et un bulletin blanc.

La séance est levée à 11 heures 20.

LA CEREMONIE A L'INSTITUTION DE MARCQ. — Comme les années précédentes, une procession s'est déroulée, dans le parc du Collège de Marcq, dimanche après midi. Le jardin avait été orné de banderolles et d'oriflammes du plus gracieux effet. Une très nombreuse assistance a suivi la procession, parmi laquelle nombre d'anciens élèves de l'établissement. Le cortège s'est arrêté au reposoir érigé dans la cour d'honneur et un acte de consécration a été prononcé.

HALLUIN

UN CHIEN ENRAGE. — DEUX CAS D'HYDROPHOBIE. — Il a été procédé, samedi, dans l'après-midi, à l'abattage d'un chien de grande valeur, appartenant à M. Dartois, préposé des douanes, à la brigade d'Halluin-droite; l'animal était suspecté de rage. M. Haeghe, vétérinaire, qui a procédé à l'examen du cadavre, a reconnu en effet que ce chien était atteint d'hydrophobie. Un autre chien, de petite taille, qui donnait aussi des signes d'hydrophobie, avait été abattu quelques jours auparavant.

Comme, en procédant à l'abattage, M. Dartois a reçu, à la main gauche, une égratignure, il devra subir un traitement à l'Institut Pasteur, à Lille.

UN ACCIDENT DE BICYCLETTE. — Dimanche matin, vers onze heures, un habitant d'Halluin, passant à bicyclette, dans la rue de Lille, a renversé, à hauteur de l'estaminet de la « Poire d'Or », Mme Vandendriessche qui, dans sa chute, a reçu, à la joue droite, une légère égratignure; plainte a été déposée à la police, et comme le vélocipédiste consent à verser à la victime de l'accident une indemnité, aucune suite ne sera donnée à cette affaire.

LILLE

LES CEREMONIES EXTERIEURES DU CULTE. — Le Conseil d'Etat vient de rendre un arrêt qui semble vouloir reconnaître aux maires le droit d'interdire par voie d'arrêté toutes les manifestations extérieures du culte, y compris l'exhibition d'emblèmes religieux et d'ornements sacerdotaux aux enterrements. Il s'agit, en l'espèce d'un recours formé par le curé de Sainte-Florine contre un arrêté du maire de cette commune.

Les motifs du recours auraient été déclarés nuls par le Conseil d'Etat. C'est du moins ce que dit la « Lanterne ». Si cette jurisprudence est exacte, l'arrêté de M. Delory interdisant la présence des prêtres en habits sacerdotaux aux convois funèbres aurait des chances d'être appliqué à Lille.

LES PROCESSIONS DE LA FÊTE-DIEU

A TOURCOING. — La pluie qui est tombée par intermittence dimanche matin a eu peu contrarié les processions. Les cortèges sont néanmoins sortis dans toutes les paroisses et l'itinéraire habituel a été suivi avec peut-être un peu plus de hâte que de coutume. Aucun incident à signaler : ces belles cérémonies peuvent toujours ici s'effectuer publiquement sans soulever de protestation, et les cortèges religieux peuvent se dérouler en toute liberté dans nos rues à travers une foule recueillie.

A CROIX. — Les deux paroisses de Croix se sont réunies dimanche pour assister à la grande procession, organisée dans le parc de M. Prouvost-Dehau, Grande-Rue. Cette manifestation qui avait lieu pour la seconde fois, a attiré, cette année encore, des milliers de fidèles, non seulement de Croix, mais même des paroisses voisines. Et qu'on ne croit pas qu'un sentiment de curiosité les y amène : à vrai dire, il n'y a point de curieux dans ce cortège, mais tous viennent avec le désir de manifester au grand air, leur attachement aux cérémonies publiques du culte catholique. Aussi la procession est-elle calme et recueillie au milieu des chants et des prières.

L'entrée du parc s'est faite sans incident ; à chacune des portes, des commissaires de bonne volonté font le contrôle des cartes et dès que quatre heures sont sonnées, la procession commence et les entrées sont suspendues.

Le cortège est très brillant ; il comprend toutes les associations religieuses, toutes les sociétés des patronages, les œuvres de jeunes gens, de jeunes filles, les congrégations, etc. Chacun des groupes est précédé de sa bannière et c'est au milieu de ce parc verdoyant, une succession magnifique de blanches toilettes, de groupes symboliques, de statues et de bannières. Les hommes viennent les derniers, très nombreux et forment la garde d'honneur au Saint-Sacrement qui s'avance sous le dais, porté successivement par M. le curé de St-Pierre et M. le curé de St-Martin.

Deux reposoirs avaient été dressés ; l'un d'eux, plus richement orné, s'élevait sur une légère colline et dominait la plaine. C'est là qu'eut lieu la bénédiction finale, après une courte allocution de M. le curé de St-Martin et les acclamations des fidèles en l'honneur de Jésus-Christ et de l'Eucharistie.

La sortie s'est effectuée sans le moindre incident; pas un cri, pas un sifflet. Ajoutons que l'ordre de la rue était assuré par M. le commissaire de police de Croix, assisté des gardes de ville.

— On nous dit que deux contraventions ont été dressées dimanche après-midi, à M. Prouvost-Dehau et au concierge du patronage Léon XIII pour avoir arboré le drapeau tricolore orné d'un emblème.

A WASQUEHAL ET A FLERS-BREUCQ, la deuxième procession de la Fête-Dieu a eu lieu dans les rues agréablement décorées de verdure, de fleurs et d'oriflammes. Ces manifestations n'ont été troublées par aucun incident.

Concerts & Spectacles

TOURCOING. — Place de la République. — Grand et célèbre théâtre mécanique MORIEUX de Paris. — Aujourd'hui, jeudi 13, et dimanche 16 juin, GRANDE MATINÉE à trois heures et demie. — Tous les soirs à huit heures et demie, grande séance. Clôture irrévocable lundi 17 juin.

Maison Fcois HUVENNE
84, rue du Fontenoy, Roubaix (fondée en 1855)
Spécialité de CERCUEILS *chêne, orme et bois blanc*
CERCUEILS DE LUXE, PLOMBÉS, ZINGUÉS ET CAPITONNÉS
Grand magasin au premier 67000

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de M. Pierre-Philogome RAEPSAET, boucher, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels qui auront lieu le mardi 18 courant, à quatre heures, en l'église Sainte-Elisabeth. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Saint-Quentin, 31.

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST

Concessionnaire des hospices et des établissements charitables de la Ville. 64-66, rue de l'Alouette, Roubaix.

Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. — Téléphone.

M. FEVRIER & Cie
TAILLEURS
ROUBAIX, 2-4, Grande-Rue.
DRAPERIE HAUTE NOUVEAUTÉ PR VÊTEMENTS SUR MESURE
87500

Pardessus demi-saison sur mesure, s'adresser Cie anglaise, Lille, 28, Grande-Place.

NORD

DUNKERQUE. — Les Islandais. — Nous avons dit que l'on éprouvait de vives inquiétudes sur le sort de trois navires de la flottille islandaise. Une dépêche ministérielle arrivée à Dunkerque confirme ces renseignements et dit que le transport de l'Etat n'a pas vu les goélettes « Julie, l'Emile-et-Louise et la Mardyckoise ».

CAMPHIN-EN-PEVELE. — Ecole licenciée. — Les élèves de l'école communale de filles viennent d'être renvoyées dans leurs familles. Les classes sont fermées pour cause de maladie. Le mal aurait été apporté à Camphin par une orpheline des hospices de Lille.

LES INCIDENTS DE DENAIN. — On dément le bruit qui a cours de la suspension du maire de Denain et de la révocation du commissaire de police.

BELGIQUE

BRUXELLES

UN PRINCE ALLEMAND A BRUXELLES. — Le prince Ernest Gunther de Heswig Holstein, frère de l'impératrice d'Allemagne, est arrivé à Bruxelles. Il rendra visite au roi Léopold, à qui il remettra une lettre autographe de l'empereur Guillaume.

VIOLENT INCENDIE. — DEUX VICTIMES. — Le feu a éclaté dimanche matin, rue Saint-Géry, n° 6, au domicile des époux Van Cauwenberg et s'est propagé avec tant de rapidité qu'un des enfants n'a pu être sauvé. Son corps a été retrouvé entièrement carbonisé. Un autre, âgé de 14 mois, a été assez grièvement brûlé.

GRANDGLISE

UNE MORT SUBITE. — Etonnés de ne pas voir revenir leur voisine, Mme Céline Coulon, âgée de 77 ans, qui était allée, vendredi, faucher de l'herbe pour ses lapins, plusieurs voisins se mirent à sa recherche, et ne tardèrent pas à la découvrir près de son clapier : elle était morte subitement. La pauvre femme avait encore dans la main la faucille dont elle s'était servie. On croit que Mme Coulon a succombé à une rupture d'anévrisme.

COURTRAI

SUICIDE D'UNE PENSIONNAIRE DE L'HOSPICE DES VIEILLARDS. — Dimanche matin, vers 4 heures, une pensionnaire de l'Hospice St-Joseph, situé rue dite Voorstraat, a été trouvée morte dans la cour intérieure de l'établissement. Il sagit de la nommée Julie Syas, célibataire, née à Anseghem, le 6 décembre 1845. Cette personne sortait de l'asile des aliénés de Ste-Année quand, il y a près de 17 ans, elle fut reçue à l'Hospice de Courtrai.

Ces derniers temps, son humeur triste donna des inquiétudes au personnel de la maison et une infirmière était spécialement chargée de la surveiller. Il était même question, si son état persistait, de la retourner à Ste-Anne. A part cet incident, on n'avait eu qu'à se louer de sa conduite antérieure.

C'est un dans un accès de fièvre chaude qu'elle s'est jetée, vers minuit croit-on, de la fenêtre de sa chambre, située au troisième étage, dans la cour de l'établissement.

Comme nous le disons plus haut, c'est vers 4 heures du matin qu'une personne de la maison trouva étendue sur le sol la pauvre fille. Dans sa chute, les frontal s'était brisé et les cervelles sortaient d'une blessure béante. M. le docteur Van Ruymbeke, démecin de l'Hospice ne put que constater le décès. Après l'enquête ouverte par M. Dhaene, commissaire-adjoint de police, le corps a été déposé dans une chambre mortuaire.

LE CONCERT DU CERCLE MUSICAL ROYAL. — Le concert donné dimanche soir, dans le parc du cercle Musical Royal de Courtrai par l'Harmonie Royale de Mouscron, sous la direction de M. Masureel, a été particulièrement brillant.

Tous les morceaux du programme ont été enlevés avec un brio et un entrain remarquables. Quoique privé, le concert a été suivi par un auditoire nombreux et choisi. Des applaudissements et bravos enthousiastes ont souligné chaque exécution.

MOUSCRON

DECORATION CIVIQUE. — Par arrêté royal du 9 juin 1901, paru au « Moniteur » de dimanche, la médaille de 1re classe a été décernée à M. J.-B. Dhalluin, membre effectif du Conseil de prud'hommes de Mouscron.

HERSEAUX

DECORATION SPECIALE DE MUTUALITE. — Par arrêté royal du 24 mai 1901, paru au « Moniteur » de dimanche, la décoration spéciale de mutualité de 1re classe a été accordée à M. J.-B. Rousseau, fondateur et président de la Société mutualiste « L'Union », à Herseaux.

LA VIE SPORTIVE

AUTOMOBILISE

L'EXCURSION DE L'AUTOMOBILE-CLUB DU NORD. — ROUBAIX-CALAIS. — Ainsi que nous l'avons annoncé hier, l'épreuve automobile Roubaix-Calais, organisée par l'Automobile-Club du Nord n'ayant pas été autorisée par M. le Préfet du Pas-de-Calais, avait été transformée en excursion sur le même parcours. Quelques-uns des chauffeurs engagés dans l'épreuve y ont pris part. Tous les contrôles installés le long de l'itinéraire n'ayant pu être prévenus à temps de l'interdiction survenue à la dernière heure, le Comité a décidé que les excursionnistes seraient contrôlés officiesement. Voici l'ordre du départ : Gustave Wattinne (voiture), 7 heures; Courbe d'Outrelon (voiture légère), 7 heures 02'; Georges Riches (voiturette), 7 heures 03'; Auguste Fraignac (voiture), 7 heures 04'; Augier (voiturette), 7 heures 05'. — Deux cents personnes assistaient, hier matin, au départ qui a été donné au boulevard de Paris, au rond-point du jet-d'eau, à Roubaix. Voici les heures des arrivées qui nous ont été télégraphiées de Calais. Rappelons que l'itinéraire, passant par Armentières-Hazebrouck-St-Omer et Boulogne, comprenait 164 kilomètres : 1er, Fraignac, à 11 heures 22'; 2e, Wattinne, 11 heures 42'; 3e, Augier, 11 heures 53'; 4e, Courbe, 1 heure 21'.

AVIRON

Résultats des régates de Lille

Voici les résultats de la course d'aviron de Lille, à laquelle a pris part le Cercle nautique l' « Aviron » : Deux avirons de pointe juniors : 1re manche, 1er chou rouge, Royal Sport Nautique de Bruxelles, 6"31" ; 2e, Gold fish, Sport Nautique de Gand, 6"32" ; 3e, Bourrasque, Sport d'Amiens, 6"41". — Victoire de Bruxelles après une lutte très intéressante.

2e manche, 1er, Anisette, Cercle Nautique « Aviron » de Roubaix, 6 40" ; 2e, Colombine, Emulation Nautique de Boulogne ; 3e, Pitchoun, Sporting Dunkerquois. — Victoire facile du Cercle de l' « Aviron ».

—— Quatre avirons de pointe débutants. 1er, Mignonette, du Cercle Nautique de l' « Aviron » de Roubaix, 13"26" ; 2e, Vadrouille, Racing Club Roubaisien, 13"26 1/2. — Lutte superbe entre les deux équipes roubaisiennes. Le Cercle Nautique ne l'a emporté que par la supériorité de la nage car les rameurs sont presque des enfants, le chef de nage M. Maurice Valet est agé de 15 ans, le deuxième son frère n'a pas encore 14 ans, le troisième, Paul Delmotte 1 17 ans et le quatrième, Léon Duhaym, 18 ans.

—— Deux avirons de pointe seniors. 1er, Amicitia, Delehambre, Hazebrouck, 6"27" ; 2e, Mouette, Sport Nautique de Gand, 6"32" ; 3e, Pourquoi pas, Sport Nautique de Gand. — Nos deux seniors de l' « Aviron » n'ont rien perdu depuis l'année dernière et ils feront encore des progrès car ils ne sont pas encore tout à fait entraînés.

—— Quatre avirons de pointe juniors. 1re manche. 1er, Moulin Rouge, Royal Sport Nautique de Bruxelles, 13"13 ; 2e, Pimpumette, Sport d'Amiens, 13"14".

2e manche. 1er, Lisette, Sport Nautique de Gand ; 2e, L'Equipe roco, Cercle Nautique l' « Aviron » de Roubaix. — Cette course n'a présenté aucun intérêt car elle n'a été qu'une suite ininterrompue d'accidents.

COMBATS DE COQS

MOUVAUX. — Au Vert-Pré, à l'occasion de la ducasse, mardi à sept heures, grande partie de coqs de 3 de 5 pour 50 francs. Entrée du parc en gagnant, entre le « Maréchal de Cuyghem », le « Cœur d'Or » et le « Gelodrome réunis ». Ces trois sociétés se sont réservé des sujets qui ont fait déjà leurs preuves. Nous convions donc les vrais amateurs pour mardi à sept heures précises. 87897

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Concours annoncés :

— La société les Amis Réunis, établie chez M. Vandystad, 93, rue Boucher-de-Perthes, près le pont des Arts, rappelle aux amateurs dont le pigeonnier est situé dans un rayon de six kilomètres, son concours sur Chantilly, le mardi 18 juin. — 150 francs de prix d'honneur répartis comme suit : 5 prix de 10 francs aux cinq premiers pigeons constatés ; 10 prix de 5 francs aux dix suivants ; 25 francs à la première série de quatre pigeons non désignés, 15 à la première série de trois pigeons non désignés et 10 à la première série de deux pigeons non désignés. Mise 1 fr. 50, dont 1 fr. pour prix et 0 fr. 50 pour frais. Métrage système Bouillet. Régleur, M. Emile Deroubaix. Convoyeur, M. Verpraete. — Pour les autres conditions, voir le règlement du cercle colombophile « Union ».

TOURCOING. — La Société colombophile les Amis Réunis, établie chez M. Raymond Codron, 144, rue de Guisnes, rappelle son concours sur Chantilly, le mardi 18 juin, 100 francs de prix d'honneur aux 20 premiers pigeons. Mise 1 fr. 50. Mise en paniers lundi soir, de 4 heures à 7 h. 1/2.

ÉTAT-CIVIL

ROUBAIX. — Déclarations de naissances du dimanche 16 juin. — Elise Demonchy, rue de Ma-Campagne, cour Flamencourt, 5. — Lucien Warnitz, rue du Fontenoy, cour Moreau, 30. — Jeanne Dubar, rue St-Louis, cour Lefebvre, 5. — Léon Raynaert, rue et impasse de la Barbe-d'Or, 17. — Emile Flipot, rue de l'Ommelet, 29. — Louis Dubois, rue des Longues-Haies, cour Vroman, 7. — Paul Ramon, Grande-Rue, cour Desrousseaux, 12. — Marcel Pamart, rue Ste-Thérèse, cour Flipo, 14.

Publications de mariages. — Henri Masseus, 19 ans, rattacheur, rue d'Hem, 71, et Marie Desreumaux, 20 ans, soigneuse, rue Chanzy, 55. — Arthur Deschamps, 21 ans, rattacheur, rue de Danain, 45, et Jeanne Dubois, 19 ans, soigneuse, rue de la Potennerie, maisons Florquin. — François Depersyn, 29 ans, peigneron, rue Wagram, 2, et Charlotte Liévin, 21 ans, soigneuse, rue de Wasquehal, cour Honoré, 4. — Georges Catteau, 26 ans, mouleur en fer, rue de l'Ommelet, impasse H. Vernet, 21, et Maria Théry, 19 ans, épluchouse, rue de l'Ommelet, impasse H. Vernet, 16. — Louis Leveugle, 26 ans, fabricant de cylindres, rue Archimède, 29, et Emilie Delannoy, 27 ans, sans profession, Grande-Rue, 136. — Jules De Bouvries, 37 ans, apprêteur, rue Wagram, 32, et Juliette De Cock, 40 ans, soigneuse, rue Grétry, 6. — Alfred Dubois, 25 ans, apprêteur, rue des Fossés, 16, et Louise Mancel, 18 ans, épluchouse, rue de la Potennerie, fort Loridan, 56. — Léon Dubus, 22 ans, rattacheur, rue du Tilleul, 335 bis, et Léonie Vannieuwenhuyse, 21 ans, soigneuse, rue de Condé, cour Vroman, 29. — Alphonse Carels, 23 ans, laveur, rue du Cartigny, 22, et Victoria Gueurdon, 27 ans, soigneuse, rue Delespaul, cour Masurel, 1. — François Fontyn, 26 ans, apprêteur, rue Rollin, maisons Provoost, 1, et Irma Mercier, 21 ans, dévideuse, rue Rollin, cour Jacquart, 9. — Pierre Loosveldt, 24 ans, magasinier, rue de Mouvaux, 65, et Zélia Dornez, 27 ans, sans profession, à Tourcoing. — Jules Lecat, 24 ans, médecin-vétérinaire, à Dunkerque, et Marguerite Bouchery, 19 ans, sans profession, à Raimbaucourt. — Arthur Catteau, 26 ans, peintre, rue de Naples, 92, et Philomène Aelvoet, 22 ans, doubleuse, rue de Gênes, 34. — Léon Deswaesch, 22 ans, ébéniste, rue Chanzy, 49, et Jeanne Baland, 23 ans, dévideuse, rue Chanzy. — François Dewispelaere, 27 ans, teinturier, à Roubaix, et Irma Byl, 25 ans, servante, à Bruxelles. — Alfred Gress, 22 ans, vannier, à Bruxelles, et Catherine Beauman, 18 ans, colporteuse, à Bruxelles.

Déclarations de décès. — Pierre Lobbrecht, 69 ans, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 54. — André Rondeer, 37 ans, rue Decrème, 22. — Gesmaine Régnier, 10 jours, rue d'Alger, 30. — Françoise Equinet, 64 ans, rue de Blanchemaille. — Pierre Leclerq, 72 ans, rue de Blanchemaille. — Marcel Debbels, 8 mois, rue de Blanchemaille.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 16 juin. — Désiré Rys, rue de la Latte. — Marguerite Dons, rue de Béthune, 74. — Zulma Vercant, rue Achille-Testelin. — Claire Ecrepont, rue de l'Amidonnerie. — Emile Lannoy, rue de Roncq, 140. — Célestin Amant, rue de Gand, 352.

Déclaration de décès. — Victor Buyse, 11 mois, rue d'Anvers, 134.

CROIX. — Déclarations de naissances. — Maurice Maës, rue Kléber, 60. — Louise Comyn, rue de la Makellerie, 49. — Geneviève Duvinage, rue de Constantine, 27. — Rachel Bourgeois, rue d'Alger, 9.

Déclaration de décès. — J.-B. Descamps, 87 ans, Grande-Rue, 110.

ASCQ. — Publications de mariages du 16 juin. — Auguste Monnez, 26 ans, journalier, et Julia Deleree, 20 ans, journalière. — Henri Gallois, 25 ans, plafonneur, et Jeanne Fruit, 27 ans, mécanicienne.

Déclaration de décès. — Désiré Boelens, 4 ans, rue Marceau.

LYS. — Déclarations de naissances du 16 juin. — Marceau Dubus, rue du Fresnoy. — Antoinette Seys, rue de la Mairie. — Germaine Lalaine rue du Vert-Pré.

MARCQ. — Déclarations de naissances du 16 juin. — Claire Pluquet, Quesne. — Claire Desquiens, Rouges-Barres.

MOUVAUX. — Déclaration de naissance du 16 juin. — Marie Nampont, rue Masurel.

SAINT-LÉGER. — Déclaration de décès du 16 juin. — Louis Duronchelle, 76 ans, route de Leers-Nord.

TOURNAI. — Déclaration de naissance du 16 juin. — Réné Desclée, avenue de Maire. — Mariage. — Jules Bargibant, 36 ans, cartier, rue Rogier, et Nine Dewerdt, 34 ans, servante, même rue. — Déclarations de décès. — Alexandre Désir, 85 ans, menuisier, veuf de Catherine Coeurnelle. — Alphonsine Baudry, 23 ans, sans profession. — Philomène Nef, 57 ans, ménagère, célibataire.

COURTRAI. — Déclarations de naissances du 16 juin. — Madeleine Pappyn, rue des Récollets. — Julienne Vanneest, chaussée de Menin. — Julia Staessens, quai de l'Industrie. — Déclarations de décès. — Silvie Deweerdt, 30 ans, hameau Sainte-Anne, domiciliée à Sweveghem. — Marie Vanneste, 77 ans, rue des Vignes. — Léonie Dedeurwaerder, 42 ans, rue de Buda, domiciliée à Ypres.

L'un des Gérants : ALFRED MESSIAEN.

Imprimerie ALFRED REBOUX, Grande-Rue, 71, Roubaix.

Composé sur les Machines Linotype.
WALTER BEHRENS, 112, rue Réaumur. — PARIS.

FEUILLETON DU 18 JUIN 1901. N° 35

LE SERGENT RENAUD

Par PIERRE SALES

DEUXIEME PARTIE

VII. — (SUITE)

Cependant, la plus élémentaire prudence lui aurait recommandé de ne pas s'éloigner ainsi. Plusieurs tentatives d'assassinat avaient déjà eu lieu; et lui-même avait prévenu ses officiers qu'il était très dangereux de s'exposer hors de la ville. Et, sans doute, s'il n'avait pas été dans un état de surexcitation, il aurait remarqué qu'on le suivait. Et lui, l'homme d'Afrique, l'homme qui, jadis, sentait les embuscades, qui n'avait jamais laissé surprendre ses troupes il allait sans défiance, les yeux fixés devant lui, sans regard. Il était heureux.

Au moment où il allait reprendre le chemin de Hanoï, trois hommes le dépassèrent. Il ne les regarda même pas, et, après quelques mètres, se retourna. Il fut tout surpris de voir devant lui cinq ou six